

**PRESCRIPTIONS TECHNIQUES POUR LA CERTIFICATION DE PERSONNES
DE PEINTRES INDUSTRIELS RÉALISANT DES TRAVAUX DE PEINTURE
ANTICORROSION**

Système de Certification	Schéma de Certification	Version 2
PTV-BP	810	2017

Techniques appliquées

BP - 811	Décapage et peinture manuels
BP - 812	Sablage - Peinture
BP - 813	Pistolage (airless)
BP - 814	Métallisation (à la flamme)
BP - 815	Sablage - Atelier

Validation

Approbation Conseil d'Avis:		Date: 28.11.2017

Liste des annexes	
Annexe 1	Décapage et peinture manuels
Annexe 2	Sablage (Sablage - Peinture et Sablage - Atelier)
Annexe 3	Pistolage (airless)
Annexe 4	Métallisation (à la flamme)

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	4
1.1.	Domaine d'application et contexte	4
1.2.	Rédaction et enregistrement	4
2.	RÉFÉRENCES	5
2.1.	Références normatives.....	5
2.1.1.	<i>Références normatives relatives à la certification de personnes</i>	<i>5</i>
2.1.2.	<i>Références normatives relatives à la réalisation de travaux de peinture anticorrosion</i>	<i>5</i>
3.	TERMINOLOGIE	7
3.1.	Le Certificat	7
3.2.	Déclaration de Validité.....	7
3.3.	Comité Sectoriel	7
4.	EXIGENCES POUR LES PERSONNES (PEINTRES INDUSTRIELS)	8
4.1	Domaine: la profession de peintre industriel	8
4.2	Profil professionnel	9
4.3	Compétences (générales)	9
5	EXIGENCES POUR LA CERTIFICATION DE PERSONNES.....	21
5.1	La gestion des processus réalisés sous certification	22
5.1.1	<i>Évaluation des candidats</i>	<i>22</i>
5.1.2	<i>Types de certificats.....</i>	<i>24</i>

1. INTRODUCTION

1.1. Domaine d'application et contexte

Il n'y a pas de cadre légal en Belgique pour l'exercice de la profession de peintre industriel ou pour la réalisation de travaux de peinture industrielle. Pendant les années soixante et septante, quelques exceptions ont été introduites dans la législation relative à l'exercice de la profession de peintre en bâtiment (cf. profil professionnel du peintre-décorateur). En fait, le peintre industriel se charge des activités qui ne relèvent explicitement pas de la profession de peintre en bâtiment. Il se distingue du peintre en bâtiment aussi bien par les produits utilisés et les techniques appliquées, que par la formation et le comportement professionnel.

Afin de répondre à la demande des parties concernées, un schéma pour la certification de personnes a été créé pour que le peintre industriel puisse présenter une confirmation d'une tierce partie indépendante (accréditée selon EN ISO/IEC 17024) de ses compétences.

Le présent document comprend les prescriptions techniques pour la certification de personnes de peintres industriels réalisant des travaux de peinture anticorrosion.

Ce PTV s'applique aux techniques suivantes:

- décapage et peinture manuels;
- sablage (peinture et atelier);
- pistolage (airless);
- métallisation (à la flamme).

Le PTV est basé sur les règles de l'art, qui sont le résultat des connaissances scientifiques et de l'expérience acquises par les groupes intéressés de ce domaine technologique.

1.2. Rédaction et enregistrement

Le présent document a été établi par le Comité Sectoriel des peintres industriels, qui est composé des premiers intéressés du secteur, et a été approuvé par Le Conseil d'Avis "*Peintres industriels*" de BCCA le 28/11/2017.

2. RÉFÉRENCES

2.1. Références normatives

2.1.1. *Références normatives relatives à la certification de personnes*

- NBN EN ISO/IEC 17024: Évaluation de la conformité - Exigences générales pour les organismes de certification procédant à la certification de personnes;

2.1.2. *Références normatives relatives à la réalisation de travaux de peinture anticorrosion*

- NIT 112 : Code de bonne pratique des travaux de peinture (bâtiment et génie civil). Partie 1 - Vocabulaire du peintre.
- NBN 755 : Métallisation au zinc des métaux ferreux au moyen du pistolet.
- NBN EN ISO 2063 : Projection thermique - Revêtements métalliques et inorganiques - Zinc, aluminium et alliages de ces métaux.
- NBN EN ISO 2064 : Revêtements métalliques et autres revêtements non organiques - Définitions et principes concernant le mesurage de l'épaisseur.
- NBN EN ISO 2178 : Revêtements métalliques non magnétiques sur métal de base magnétique - Mesurage de l'épaisseur du revêtement - Méthode magnétique.
- NBN EN ISO 2409 : Peintures et vernis - Essai de quadrillage.
- NBN EN ISO 2808 : Peintures et vernis - Détermination de l'épaisseur du feuillet.
- NBN EN ISO 4628 : Peintures et vernis - Évaluation de la dégradation des revêtements - Désignation de la quantité et de la dimension des défauts, et de l'intensité des changements uniformes d'aspect.
- NBN EN ISO 8501 : Préparation des subjectiles d'acier avant application de peintures et de produits assimilés - Évaluation visuelle de la propreté d'un subjectile.

- NBN EN ISO 8502 : Préparation des subjectiles d'acier avant application de peintures et de produits assimilés - Essais pour apprécier la propreté d'une surface.
- NBN EN ISO 8503 : Préparation des subjectiles d'acier avant application de peintures et de produits assimilés - Caractéristiques de rugosité des subjectiles d'acier décapés.
- NBN EN ISO 8504 : Préparation des subjectiles d'acier avant application de peintures et de produits assimilés - Méthodes de préparation des subjectiles.
- NBN EN ISO 12944 : Peintures et vernis - Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture.
- Pr EN ISO 14916 : Thermal Spraying – Determination of tensile adhesive strength.
- NBN EN ISO 14918 : Projection thermique - Qualification des agents en projection thermique.
- NBN EN ISO 14919 : Projection thermique - Fils, baguettes et cordons pour projection thermique à l'arc et au pistolet dans une flamme - Classification - Conditions techniques d'approvisionnement.
- NBN EN ISO 14922 : Projection thermique - Exigences qualité des constructions obtenues par projection thermique.
- NBN EN ISO 14923: Projection thermique - Caractérisation et essais des revêtements obtenus par projection thermique.
- NBN EN ISO 16276: Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture - Évaluation et critères d'acceptation de l'adhésion/cohésion (résistance à la rupture) d'un revêtement.

2.2. Autres références

- FFC: Profil des compétences professionnelles Peintre industriel.

3. TERMINOLOGIE

3.1. Le Certificat

Le Certificat est la preuve que le peintre industriel a réussi l'examen et qu'il effectue régulièrement les travaux pour lesquels il est certifié. Ce certificat est limité dans le temps et doit être réévalué au moyen d'une évaluation équivalente à l'évaluation initiale.

Ce certificat ne peut être utilisé valablement que s'il est accompagné d'une déclaration de validité qui n'a pas plus de 12 mois.

3.2. Déclaration de Validité

Il s'agit d'un document qui démontre que le peintre industriel effectue régulièrement les travaux pour lesquels il est certifié, et qu'il remplit les conditions pour le suivi.

La déclaration de validité est renouvelée chaque année après un audit chez l'employeur du peintre industriel ou chez le peintre industriel même (indépendant).

3.3. Comité Sectoriel

Le Comité Sectoriel est composé de toutes les parties intéressées par le schéma de certification. Le Comité Sectoriel est responsable du développement et du maintien des critères pour le savoir et le savoir-faire et pour la surveillance, *dans le présent document ne sont mentionnées que les tâches relatives au PTV.*

Critères pour le savoir et le savoir-faire

Initialement:

- La détermination du domaine spécifique pour lequel les personnes seront certifiées.
- L'établissement des spécifications de savoir et de savoir-faire desquelles une personne à certifier doit disposer, conformément aux normes professionnelles acceptables, aux pratiques, aux exigences légales et aux systèmes de certification comparables.
- La détermination des conditions pour le renouvellement du certificat.

Chaque année:

- L'évaluation des spécifications de savoir et de savoir-faire.
- L'évaluation des examens.
- L'appréciation de l'évaluation (franchise, légitimité, fiabilité et performance, insuffisances).

Tous les 5 ans:

- L'adaptation des spécifications de savoir et de savoir-faire, compte tenu des développements dans le domaine professionnel, des résultats des 5 années précédentes, des exigences légales, des développements internationaux, ...
- La détermination du schéma pour la recertification. Ce schéma est similaire à celui pour l'évaluation initiale.

4. EXIGENCES POUR LES PERSONNES (PEINTRES INDUSTRIELS)

4.1. Domaine : la profession de peintre industriel

Les activités du peintre industriel ne se limitent pas à l'exécution de travaux de peinture dans un contexte industriel. En général, ses activités consistent en le traitement, plus particulièrement la protection anticorrosion, la mise en peinture avec de la peinture (ignifuge) et l'entretien de certaines surfaces. Il s'agit quasi toujours de constructions métalliques et de bâtiments de l'industrie et de l'infrastructure.

Ces installations se situent dans tous les secteurs, par exemple dans le secteur chimique et pétrochimique, dans des entreprises de transbordement, dans le secteur de l'énergie (électricité et énergie nucléaire), mais également dans l'industrie alimentaire, dans le secteur hospitalier, dans le secteur public, ...

Le peintre industriel traite des citernes, canalisations, installations chimiques, torchères à gaz, tours à distillation, réservoirs, robinets, ponts, écluses, pylônes, moyens de transport, ... au moyen de techniques différentes, en fonction du but des travaux à effectuer. Il prend en charge:

- la projection thermique (métallisation, aluminisation, ...) ;
- l'application de peinture ignifuge ;
- l'enduction ;
- les travaux de sablage ;

- le placement et le traitement de sols industriels à base de résines synthétiques ;
- les systèmes de peinture renforcée, ... ;
- ...

4.2. Profil professionnel

Le peintre industriel réalise des traitements de surface avec comme but d'offrir une protection maximale aux constructions industrielles - généralement en métal - contre la dégradation ou corrosion précoce ou contre le feu. Au cours de ces dernières années, l'aspect de 'parachèvement' prend une importance grandissante dans la profession. De plus en plus souvent, le peintre industriel doit finir les constructions traitées avec une couche de finition colorée, bien que la fonction d'utilisation de la peinture reste prioritaire.

Le peintre industriel effectue son travail sous forme de missions. Les étapes principales dans l'exercice de sa profession sont consécutivement:

- l'organisation du lieu de travail: masquer la construction des environs (en plein air ou en atelier) ;
- la préparation du support en nettoyant, en décapant, en époussetant et en dégraissant ;
- le traitement de surface: l'application de différentes couches de protection (peintures, revêtements, ...) ;
- l'application éventuelle d'une couche de peinture décorative.

4.3. Compétences (générales)

ACTIVITÉ CLÉ	COMPÉTENCES		
	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	ATTITUDES
TRAVAILLER DE FAÇON SÛRE ET SAINE			
Tenir compte des règles en ce qui concerne la sécurité, la santé et la prévention des accidents.			
Travailler avec une conscience de l'hygiène.			

ACTIVITÉ CLÉ	COMPÉTENCES		
	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	ATTITUDES
TRAVAILLER DE FAÇON SÛRE ET SAINE			
Communiquer sur des incidents, des accidents et des situations dangereuses.			
Utiliser des équipements de protection collective.	Connaître les différents équipements de protection (par exemple des filets, de l'armure de sécurité, ...).	Utiliser les équipements de protection collective. Suivre les instructions pour leur utilisation.	Comprendre l'importance de l'utilisation d'équipements de protection collective, être attentif aux situations qui nécessitent des équipements de protection collective.
Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI).	Les EPI (matériels et vêtements de sécurité) nécessaires pour l'exercice de la profession (protection du visage, de l'ouïe, de la tête, des mains, des pieds, de la respiration).	Porter les EPI quand cela s'avère nécessaire, contrôler la présence d'EPI sur chantier et dans l'atelier	Être attentif à toute situation dans laquelle des EPI doivent être portés.
	Des situations dans lesquelles des EPI doivent être portés.		
	La signalisation de sécurité relative au port d'EPI (bleu et rond).	Appliquer les consignes d'utilisation spécifiques des EPI (chaussures de sécurité, lunettes de sécurité, ...).	Veiller sur l'utilisation correcte des EPI.
	L'utilisation correcte, l'entretien et l'entreposage correct des EPI.	Manier les EPI avec la précaution nécessaire. Régulièrement entretenir et contrôler les EPI. Correctement ranger les EPI après leur utilisation.	Être responsable de l'utilisation et de l'entretien de ses propres EPI.
GESTION DES RISQUES SPÉCIFIQUES			
Manier des produits dangereux.	Les produits dangereux avec lesquels on entre en contact.	Travailler prudemment avec des produits dangereux.	Travailler sans risque.

ACTIVITÉ CLÉ	COMPÉTENCES		
	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	ATTITUDES
GESTION DES RISQUES SPÉCIFIQUES			
Manier des produits dangereux.	La façon dont une substance nocive peut pénétrer dans le corps.	Travailler prudemment avec des produits dangereux.	Travailler sans risque.
	Les risques et la réglementation en ce qui concerne l'utilisation des produits dangereux.		
	Les règles pour l'entreposage de produits dangereux.	Entreposer des produits dangereux avec précaution.	
	La signalisation de sécurité, les précautions pour le transport et les produits.	Lire et comprendre les informations relatives à la sécurité.	
	Réglementation en cas d'accidents avec des produits dangereux.	Lire et interpréter les symboles de danger sur les étiquettes de produits dangereux.	
	Appliquer les mesures définies en cas d'accidents avec des produits dangereux.		
TRAVAILLER EN HAUTEUR			
Utiliser des équipements de protection individuelle.	Les équipements de protection individuelle nécessaires pour travailler en hauteur (ligne de vie, harnais de sécurité, etc.).	Contrôler la présence d'équipements de protection individuelle sur chantier.	Veiller sur leur utilisation.
		Installer les points d'ancrage, si exclusivement compétente.	
		S'équiper correctement.	
TRAVAILLER DE FAÇON RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT			
Respecter la gestion des déchets.	Faire la distinction entre les produits et déchets dangereux et inoffensifs.	Protéger l'environnement de la nocivité de certains matériaux et substances.	Être conscient de l'importance écologique et des éventuelles astreintes financières pouvant résulter d'une mauvaise gestion des déchets.

ACTIVITÉ CLÉ	COMPÉTENCES		
	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	ATTITUDES
TRAVAILLER DE FAÇON RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT			
Respecter la gestion des déchets.	<i>Faire la distinction entre les produits et déchets dangereux et inoffensifs.</i>	<i>Se protéger soi-même et ses collègues contre la nocivité de certains matériaux et substances.</i>	<i>Être prudent.</i>
Respecter la gestion des déchets.	<i>Les catégories de tri (produits recyclables, produits à jeter, catégories de décharge et/ou directions d'évacuation spécifiques, cas spécial d'amiante).</i>	<i>Organiser et respecter le tri de déchets (récipients, container, ...).</i>	<i>Systématiquement rassembler les déchets.</i>
			<i>Être déterminé à trier les déchets.</i>
	<i>L'importance du rôle de l'entreprise dans le tri et le recyclage de certains déchets, et les avantages pour l'entreprise même et pour l'environnement.</i>		<i>S'informer en cas de doute sur la destination des déchets.</i>
			<i>Être soigneux.</i>
			<i>Prendre action quand le container est rempli.</i>
PRÉPARATION DU CHANTIER ET DE L'ATELIER			
Optimaliser les conditions dans l'atelier et/ou sur un lieu de travail fermé.	<i>Conditions atmosphériques exigées: conditions de travail décrites et importance du rapport entre l'humidité de l'air, la température de l'air, la température de l'acier et le point de rosée.</i>		<i>Connaître (pour la certification initiale) et pouvoir définir (pour la recertification) le point de rosée et pouvoir articuler le lien entre la température de l'acier et la température du point de rosée.</i>
Déterminer quand les travaux de peinture en pleine air peuvent être réalisés.	<i>Conditions atmosphériques exigées: conditions de travail décrites et importance du rapport entre l'humidité de l'air, la température de l'air et le point de rosée. Les conditions dans lesquelles on ne peut pas peindre (dans le cas de pluie, de rosée, de brouillard, de neige, de grand vent, de plein soleil, de forte chaleur et de températures extérieures trop basses).</i>	<i>Évaluer l'impact des conditions climatologiques sur le travail.</i>	

ACTIVITÉ CLÉ	COMPÉTENCES		
	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	ATTITUDES
PRÉPARATION DU CHANTIER ET DE L'ATELIER			
Déterminer l'état du sujettile à traiter.	<i>Effets d'un sujettile mal nettoyé sur la qualité de la peinture (mauvaise adhérence de la peinture sur le sujettile).</i>	<i>Reconnaître les différents phénomènes d'oxydation (foyers actifs de rouille, couches de rouille, pellicules d'oxyde, rouille volante, ...).</i>	<i>Avoir un esprit analytique.</i>
PRÉPARATION DU SUBJECTILE			
Déterminer l'état du sujettile à traiter.	<i>Effets d'un sujettile mal nettoyé sur la qualité de la peinture (mauvaise adhérence de la peinture sur le sujettile).</i>	<i>Reconnaître d'autres éléments étrangers sur le sujettile qui doivent être enlevés (calamine, huile, graisse, humidité, contamination chimique, goudron, poussière ...).</i>	<i>Avoir un esprit analytique.</i>
		<i>Juger de l'état du sujettile (dans le cas d'une corrosion trop avancée, l'acier peut avoir perdu sa résistance).</i>	
		<i>Décider quand il faut entrer en concertation avec le gestionnaire du chantier sur l'état du sujettile, pouvoir consulter le gestionnaire du chantier ou ses collègues.</i>	<i>Avoir des facultés de communication et de concertation.</i>
Protéger l'environnement contre des substances nocives qui sont libérées lors du nettoyage.	<i>Les prescriptions environnementales sur ce plan et les mesures à prendre.</i>		
Masquer les éléments de l'installation qui pourraient être endommagés lors du traitement préalable.	Fonction et fonctionnement des éléments principaux de l'installation à traiter (prises, grilles d'aération, ...).		<i>Facultés communicatives, demander l'avis du gestionnaire du chantier en cas de doute sur la nature de ces appareils et éléments.</i>
Décaper, épousseter, dégraisser et nettoyer le sujettile en utilisant les techniques appropriées.	La mission décrite et la réglementation en la matière.	<i>Choisir les outils et produits appropriés.</i>	<i>Pouvoir prendre des décisions</i>
	<i>Le degré de propreté à obtenir, tel que décrit dans les normes et les prescriptions techniques.</i>	<i>Obtenir le degré de propreté et le degré de rugosité de surface.</i>	<i>Être rigoureux.</i>

ACTIVITÉ CLÉ	COMPÉTENCES		
	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	ATTITUDES
PRÉPARATION DU SUBJECTILE			
Décaper, épousseter, dégraisser et nettoyer le subjectile en utilisant les techniques appropriées.	<i>Les différentes techniques de traitement préliminaire et la norme correspondante: sablage, nettoyage mécanique, décapage manuel, dégraissage, ...</i>	<i>Les appliquer</i>	
	<i>Matériel et machines à utiliser: compresseur, installation en acier, matériel pneumatique, matériel électrique, nettoyeur haute pression, casse-pierre, brosse métallique, grattoir, racleur, ...</i>		
	<i>Produits à utiliser: différents types d'abrasif</i>		
NETTOYAGE DE LA SURFACE EN SABLANT SUR LE CHANTIER OU DANS UNE CABINE DE SABLAGE			
Installer l'installation de sablage et faire en sorte qu'elle est prête à l'emploi.	<i>Fonctionnement des appareils de sablage et des pièces de la machine: sableuse, compresseur, tuyau à air comprimé, tuyau de sablage, pistolet, buse de sablage, système de récupération de l'abrasif, tubes, aspirateurs, ...</i>		<i>Pouvoir installer l'installation et contrôler les filtres d'insufflation.</i>
	<i>Prescriptions de sécurité lors du sablage, aussi bien dans une cabine qu'en plein air.</i>	<i>Les suivre.</i>	
Correctement utiliser le matériel et les machines.	<i>Le fonctionnement de machines et d'outils.</i>	<i>Uniquement utiliser les machines et outils pour leur fonction prévue.</i>	<i>Être consciencieux.</i>
		<i>Correctement sélectionner les machines ou outils.</i>	<i>Avoir un esprit analytique.</i>
	<i>Les risques et mesures de sécurité relatifs à l'utilisation de machines et d'outils.</i>	<i>Lire et comprendre les instructions de sécurité.</i>	<i>Travailler sans risque.</i>

ACTIVITÉ CLÉ	COMPÉTENCES		
	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	ATTITUDES
NETTOYAGE DE LA SURFACE EN SABLANT SUR LE CHANTIER OU DANS UNE CABINE DE SABLAGE			
Correctement utiliser le matériel et les machines.	Les risques et mesures de sécurité relatifs à l'utilisation de machines et d'outils.	Rigoureusement appliquer les prescriptions de sécurité. Porter les EPI appropriés.	Travailler sans risque.
	Les risques et mesures de sécurité relatifs à l'utilisation de machines et d'outils.	Ne jamais enlever ou éteindre les protections des machines.	Travailler sans risque.
Nettoyer les machines et le matériel.	Les techniques de nettoyage du matériel.	Appliquer les techniques de nettoyage du matériel.	Travailler de manière ordonnée et propre.
	Les produits (de nettoyage, désinfection) et le matériel (nettoyeur haute pression) nécessaires.	Utiliser les produits et les matériaux corrects.	
Enlever la calamine, la rouille, les vieilles couches de peinture et d'autres impuretés au moyen de sablage de la construction ou des éléments (démontés).		Vérifier si les environs sont suffisamment protégés contre des particules de sablage lorsqu'on travaille en plein air.	
	Les appareils de sécurité dans une cabine de sablage (p.ex. ventilation artificielle, ...)	Savoir comment les utiliser.	
	Les risques de sécurité et de santé liés au sablage (p.ex.. de l'abrasif d'acier refoulé, de la poussière d'acier, des blessures infligées à des tiers, du bruit, ...) et l'utilisation correcte des EPI (équipements de protection individuelle) lors du sablage: vêtements de protection, casque de sablage et vêtements de travail spécifiques avec une alimentation d'air frais pour sablage, gants longs, protection auditive et oculaire, ...	Utiliser la machine de sablage de manière sécurisée, avec une attention particulière au refolement (pour le sableur même, mais aussi pour les collègues et les tiers à proximité).	Être prudent.

ACTIVITÉ CLÉ	COMPÉTENCES		
	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	ATTITUDES
NETTOYAGE DE LA SURFACE EN SABLANT SUR LE CHANTIER OU DANS UNE CABINE DE SABLAGE			
Enlever la calamine, la rouille, les vieilles couches de peinture et d'autres impuretés au moyen de sablage de la construction ou des éléments (démontés).	<i>Fonctionnement et contrôle rigoureux des équipements de protection collective, c.-à-d. nettoyage régulier et remplacement éventuel des filtres.</i>		Être soigneux.
	<i>Concepts et termes qui reflètent par exemple la pression de l'air ... (p.ex. x bar, ...).</i>		
Régulièrement interrompre le travail de sablage de manière sécurisée pour contrôler le degré de rugosité de la surface sablée.		<i>Créer les conditions optimales (de sécurité, d'ordre et de propreté) pour que le contremaître, le chef d'équipe ou l'inspecteur externe puissent évaluer la propreté de la surface.</i>	Adapter son propre travail après ces contrôles.
	<i>Normes en matière de propreté et de rugosité.</i>	<i>Comprendre les normes appliquées (degré de propreté et de rugosité).</i>	
Régulièrement ramasser les déchets de sablage et les jeter dans les containers prévus à cet effet.	<i>Dangers et risques liés à la manipulation de déchets industriels.</i>	<i>Utiliser le système d'extraction.</i>	<i>Si les peintres industriels ne ramassent pas eux-mêmes les déchets de sablage, ils doivent pouvoir coordonner leur travail et tenir compte de la présence de tiers sur chantier.</i>
Régulièrement ramasser les déchets de sablage et les jeter dans les containers prévus à cet effet.	<i>Prescriptions relatives au traitement de déchets.</i>		
Enlever les vieilles couches de peinture ou d'autres impuretés de la surface (ou la plupart du temps d'éléments de l'installation) au moyen d'appareils (pneumatiques et/ou électriques).		<i>Reconnaître de la rouille 'invisible' ou d'autres impuretés sur la surface.</i>	<i>Aptitudes communicatives pour informer le chef d'équipe ou le gestionnaire du chantier.</i>

ACTIVITÉ CLÉ	COMPÉTENCES		
	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	ATTITUDES
PRÉTRAITEMENT DE LA SURFACE AVEC UN OUTIL PNEUMATIQUE OU ELECTRIQUE			
Enlever les vieilles couches de peinture ou d'autres impuretés de la surface (ou la plupart du temps d'éléments de l'installation) au moyen d'appareils (pneumatiques et/ou électriques).		<i>Reconnaître de la rouille 'invisible' ou d'autres impuretés sur la surface.</i>	<i>Aptitudes communicatives pour informer le chef d'équipe ou le gestionnaire du chantier.</i>
		<i>Évaluation de la situation de la sécurité de l'installation afin de pouvoir utiliser des différentes techniques (souvent variables).</i>	
		<i>Correctement utiliser la brosse métallique, le burin/marteau à aiguilles, le papier de verre, la ponceuse, la meuleuse, le casse-pierre, ...</i>	
PRÉPARATION MANUELLE DE LA SURFACE			
Nettoyer à la main des parties difficilement accessibles de la surface ou des parties de la surface où le risque est trop élevé pour travailler avec certaines machines.		<i>Reconnaître des impuretés bien cachées sur la surface à prétraiter, pouvoir évaluer le risque, en ce qui concerne la technique à utiliser ainsi que la sécurité personnelle (p.ex. un endroit très difficile en accès où le peintre a très peu d'espace).</i>	<i>Un esprit analytique.</i>
Décaper, gratter, brosser, poncer, piquer, ... à la main.			
PRÉPARATION DE LA PEINTURE (EN FONCTION DES COUCHES À APPLIQUER)			
La préparation de la peinture.	<i>Les peintures à préparer.</i>	<i>Lire et comprendre les étiquettes, les fiches et symboles de sécurité et de santé et les conseils de sécurité (p.ex. combustible, interdiction de fumer, corrosif, ...).</i>	
Éventuellement ajouter un durcisseur (activateur) ou un diluant à la peinture.	<i>Composants de la peinture et leurs principales propriétés (généralement peinture à deux composants).</i>	<i>Déterminer les bonnes proportions des différents composants afin d'obtenir la qualité souhaitée du produit.</i>	

ACTIVITÉ CLÉ	COMPÉTENCES		
	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	ATTITUDES
PRÉPARATION DE LA PEINTURE (EN FONCTION DES COUCHES À APPLIQUER)			
Éventuellement ajouter un durcisseur (activateur) ou un diluant à la peinture.	Importance de diluants. Impact de la température sur le produit.	Les utiliser correctement: ○ Déterminer quel type de diluant doit être utilisé pour diluer le produit; ○ Déterminer les temps de réaction; ○ Vérifier la température ambiante.	
Mélanger la peinture	Ordre dans lequel les différents composants doivent être mélangés.	Mélanger les peintures de manière à ce que le mélange soit homogène. Lire et comprendre les fiches techniques relatives à la manipulation et à l'application de peintures. Manipuler le mélangeur ou malaxeur, avec une attention particulière pour le danger d'incendie et d'explosion que le mélange de certaines peintures et diluants peut occasionner. Régulièrement mélanger la peinture de manière économique et ordonnée avec les instruments appropriés.	
Déterminer la viscosité de la peinture.	Méthodes et appareils de mesure et d'évaluation. Exigences auxquelles la préparation de peinture doit répondre en fonction de la méthode d'application.	Pouvoir évaluer la viscosité de la peinture. Les respecter et, si nécessaire, corriger (diluer, filtrer, ...).	
Mettre à disposition la peinture préparée.	Composition des peintures, pour qu'on puisse les utiliser de façon sécurisée.	Organiser son travail pour déterminer quel est le meilleur endroit pour déposer la peinture.	Ne pas déposer les pots de peinture à un endroit dangereux (au pied d'une échelle, ...).

ACTIVITÉ CLÉ	COMPÉTENCES		
	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	ATTITUDES
APPLICATION DES COUCHES DE COUVERTURE			
Appliquer la couche d'apprêt (primer/mistcoat).	<i>Délai maximal (en fonction du prétraitement) dans lequel la surface nettoyée doit être traitée.</i>	<i>Respecter ce délai.</i>	
	<i>Principes et mises en œuvre des différentes techniques de couverture (projection au pistolet, métallisation, pré-peinture, ...).</i>	<i>Correctement utiliser la brosse, le pistolet et le rouleau, déterminer quand il faut utiliser quelle technique.</i>	
Appliquer les autres couches de couverture (couches intermédiaires, couche de finition) avec le matériel étalonné.	<i>Les surfaces qui ne peuvent pas être peintes (p.ex. pièces mobiles de la pompe, broches de vannes, boutons-poussoirs d'appareils électriques, bouts de fil et boulons de serrage, ...).</i>	<i>Comprendre les instructions qui donnent l'épaisseur des différentes couches (en micron); pouvoir mesurer l'épaisseur de la peinture (avec un peigne).</i>	
		<i>Appliquer la peinture de manière à ce qu'elle forme un film homogène.</i>	
Appliquer les autres couches de couverture (couches intermédiaires, couche de finition) avec le matériel étalonné.	<i>Les surfaces qui ne peuvent pas être peintes (p.ex. pièces mobiles de la pompe, broches de vannes, boutons-poussoirs d'appareils électriques, bouts de fil et boulons de serrage, ...).</i>	<i>Suivre les instructions particulières (par exemple enlever les bulles des couvertures auto-égalisatrices).</i>	
		<i>Répartir la surface à traiter en fonction du travail à réaliser; d'abord effectuer le plus gros avec le matériel approprié et ensuite soigner la finition.</i>	
		<i>Respecter les temps de séchage, prescrits par les fabricants, des différentes couches et pouvoir les relier aux conditions ambiantes (humidité, température, ...); pouvoir réaliser des mesures de ces facteurs en concertation avec le chef d'équipe.</i>	

ACTIVITÉ CLÉ	COMPÉTENCES		
	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	ATTITUDES
APPLICATION DES COUCHES DE COUVERTURE			
Appliquer les autres couches de couverture (couches intermédiaires, couche de finition) avec le matériel étalonné.		<i>Contrôler la qualité des couches de peinture respectives et corriger les éventuels défauts.</i>	
		<i>Veiller à ce que la couche de peinture appliquée n'est pas salie ou contaminée (p.ex. par l'exposition à certaines conditions atmosphériques avant d'être complètement sèche).</i>	
	<i>Prescriptions de sécurité des machines telles que: pompes haute pression, pompes basse pression, réservoirs sous pression, pistolets, outils à main, ...</i>	<i>Les utiliser correctement.</i>	
		<i>Mesurer l'épaisseur du film sec.</i>	
ENTRETIEN ET NETTOYAGE DU MATÉRIEL			
Utiliser et entretenir les échafaudages dans le cadre des travaux de peinture.	<i>Avoir suivi une formation d'utilisateur d'échafaudages.</i>	<i>Garder les échafaudages propres parce que des restes de peinture peuvent bloquer leur fonctionnement.</i> <i>Régulièrement enlever l'abrasif d'acier parce que l'échafaudage pourrait s'effondrer sous le poids croissant.</i>	<i>Être consciencieux.</i>
Après leur utilisation, nettoyer le matériel de peinture de manière adéquate.		<i>Laver les brosses avec les produits appropriés.</i> <i>Nettoyer l'installation de projection (vider, projeter avec un diluant, nettoyer les éléments, huiler les points giratoires, ...).</i> <i>Entretenir les installations de sablage.</i>	<i>Être soigneux.</i>

ACTIVITÉ CLÉ	COMPÉTENCES		
	SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	ATTITUDES
CONTRÔLE DE QUALITÉ ET APPLICATION DE MESURES CORRECTIVES			
Contrôler l'état de l'installation avant le début des travaux.			
Régulièrement pouvoir contrôler le traitement réalisé.			
Régulièrement arrêter et redémarrer le travail pour permettre des contrôles de qualité.			
Faire en sorte que le contrôle qualité puisse être réalisé dans des conditions acceptables, ce qui signifie concrètement que le subjectile doit pouvoir être évalué.			
Si nécessaire, refaire le travail complètement ou en partie de manière correcte.			

5. EXIGENCES POUR LA CERTIFICATION DE PERSONNES

Ce paragraphe comprend les exigences spécifiques qui doivent être prescrites dans le cadre de l'application du schéma de certification.

Le but de la certification de personnes est la confirmation de la compétence professionnelle des personnes en ce qui concerne la réalisation des activités pour lesquelles elles sont certifiées.

La compétence professionnelle concerne les activités pour lesquelles les critères de connaissances et de performances sont définis dans des documents de référence techniques, rédigés par ordre du Comité Sectoriel.

Afin de pouvoir être certifiée, la personne doit :

- Répondre aux critères pour le savoir et le savoir-faire ;
- Régulièrement effectuer les travaux pour lesquels elle est certifiée ;

- Démontrer qu'il s'informe de l'évolution dans la technique ;
- Traiter les plaintes de manière curative et préventive.

Les tâches de l'organisme de certification consistent e.a. en :

- L'évaluation initiale de la compétence professionnelle ;
- La surveillance régulière de la personne certifiée ;
- L'évaluation régulière des critères pour les connaissances et les performances et, si nécessaire, l'adaptation à l'évolution dans la profession ;
- La nouvelle évaluation de la compétence professionnelle des personnes certifiées suite à une modification des critères.

5.1. La gestion des processus réalisés sous certification

Cette partie comprend tout le processus de la certification de personnes de la demande jusqu'à la délivrance

"Le processus de la certification de personnes" signifie: toutes les actions, mesures et procédures à partir de la première demande jusqu'à la conservation ou la cessation de la certification.

Le processus de la certification de personnes est divisé en cinq phases:

- La phase d'information en préparation à la certification;
- L'évaluation de la demande;
- La phase de certification avec comme résultat l'attribution de la certification et la publication ;
- La surveillance et conservation de la certification;
- Le renouvellement de la certification.

Dans ce document, on entre dans les détails de l'évaluation des candidats, le reste du processus peut être consulté dans le règlement d'application (TRA)

5.1.1 Évaluation des candidats

La compétence technique des candidats est évaluée de la façon mentionnée dans ce document PTV et dans la documentation du schéma pertinente.

L'évaluation se compose de : un examen (questions orales et tests pratiques) d'une part et un audit annuel de l'autre part.

Examen:

Il n'y a pas d'exigences préliminaires pour pouvoir participer à l'examen.

L'examen est organisé par langue (néerlandais/français) et par certificat.

L'examineur est désigné par l'organisme de certification.

L'examineur ne peut avoir aucun lien avec le candidat à la certification.

Les données personnelles du candidat à la certification n'influenceront d'aucune façon l'examen ou l'évaluation.

L'organisation des examens et du programme des examens est définie par le Comité Sectoriel, pour que tous les examens puissent se dérouler de la même manière.

Aperçu des connaissances et des compétences nécessaires: voir annexes par certificat.

Audit initial et annuel:

La réalisation régulière des travaux est évaluée initialement et annuellement lors d'un audit chez la personne même ou chez son employeur.

Lors de cet audit, les points suivants sont vérifiés:

- La réalisation régulière des travaux ;
- L'enregistrement des plaintes ;
- Le traitement des plaintes ;
- L'enregistrement de la formation.

Les résultats de l'évaluation sont rassemblés sur des formulaires d'évaluation qui sont ajoutés à la fiche de certification.

Les candidats, pour lesquels la compétence technique a été démontrée (par la réussite de l'examen) et qui effectuent régulièrement les travaux, reçoivent un certificat de personnes de l'organisme de certification. Ce certificat est valable pour maximum 5 ans pour autant que la personne certifiée puisse présenter une déclaration de validité valable. La déclaration de validité ne peut pas avoir plus d'un an.

Réinscription:

Si le candidat ne réussit pas, il peut se réinscrire pour un nouvel examen.

Avant de passer l'examen pour la troisième fois, il doit suivre un cours.

5.1.2 Types de certificats

Il faut faire la distinction entre 5 types de certificats:

- Certificat décapage et peinture manuels ;
- Certificat sableur-peintre (*) ;
- Certificat métalliseur (à la flamme) ;
- Certificat pistoleur (airless) (*) ;
- Certificat sableur-atelier.

(*) Ce certificat ne peut être obtenu qu'après obtention du certificat décapage et peinture manuels.

Les exigences spécifiques par certificat peuvent être consultées dans les annexes spécifiques.

ANNEXES

Annexe 1	Décapage et peinture manuels
Annexe 2	Sablage (sableur-atelier et sableur-peintre)
Annexe 3	Pistolage (airless)
Annexe 4	Métallisation (à la flamme)